



Salses-le-Château et son patrimoine méconnu

Le drapeau tricolore est né en 1789, sous la Révolution française, constitué à partir du bleu et du rouge, couleurs historiques du pays associées dès la fin du XIII^e siècle qui sont aussi les couleurs de la ville de Paris, associées au blanc couleur de la royauté. Ce drapeau est un signe de reconnaissance pour chaque citoyen comme membre d'une même Nation et vis-à-vis des puissances étrangères.

Dans la sacristie de l'église Saint-Etienne de Salses-le-Château a été découvert un drapeau tricolore, posé à même le sol sans aucune protection. Il se présente ainsi :



Seulement quelques années après la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, adoptée en 1905, ce drapeau tricolore arbore sur sa face principale à la fois les attributs de la République et de l'Eglise

Sur son autre face est brodé

« *Paroisse de Salces* »

avec l'ancienne orthographe.



Quelle est la signification de ce Sacré-Cœur et de la broderie « Dieu » sur le drapeau de la République ?

Dès 1870, des officiers patriotes, catholiques, souvent royalistes, se considèrent comme des soldats du Christ combattant sous l'étendard du Sacré Cœur.

Pendant la Grande Guerre, le drapeau tricolore ne peut plus être contesté par les combattants catholiques et c'est ainsi que certains d'entre eux vont le christianiser en plaçant le Sacré Cœur sur la bande blanche centrale. En raison des tourments liés à la guerre, les catholiques de France cherchent consolation auprès du Sacré Cœur. Dès 1915, la dévotion se diffuse sur l'ensemble du front auprès des soldats avec un énorme engouement pour toutes sortes d'objets à caractère religieux.



Groupe d'officiers français, en 1915, portant le drapeau tricolore orné du Sacré-Cœur.

L'ampleur de cette dévotion est telle que le gouvernement, englué dans un anticléricalisme primaire, réagit en 1917 par plusieurs interdictions.

En juin 1917, Louis Malvy, ministre de l'intérieur, prend un décret interdisant l'adjonction de tout signe sur le drapeau national et sur les uniformes.

En août 1917, Paul Painlevé, ministre de la guerre interdit les images religieuses sur les fanions ou bannières. A sa demande, le général Pétain, commandant en chef des armées françaises, adresse le 6 août 1917 à tous les généraux d'armées une note interdisant, au nom de la laïcité, le port d'emblème

Cet attachement procédurier du gouvernement français à la stricte neutralité religieuse semble particulièrement malvenu à l'égard de soldats qui acceptent de faire le sacrifice de leur vie pour défendre le pays. Il est également en total décalage avec l'Angleterre qui, au même moment, distribue à ses soldats catholiques des insignes du Sacré-Cœur. L'armée italienne n'est pas en reste puisqu'elle se consacre entièrement et officiellement au Christ.

Un peu d'histoire

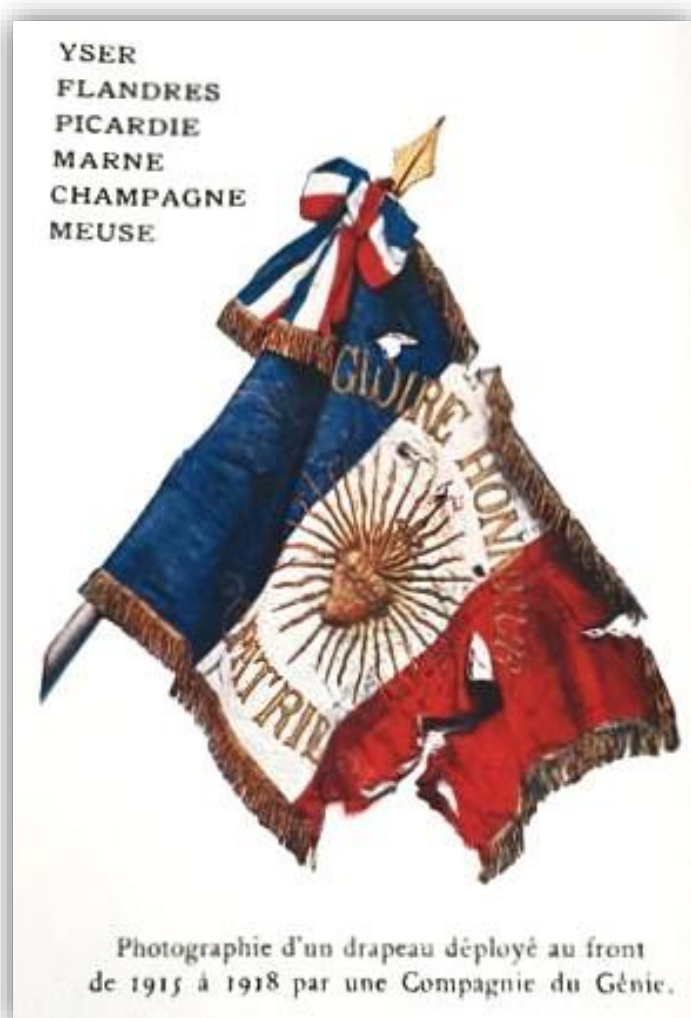
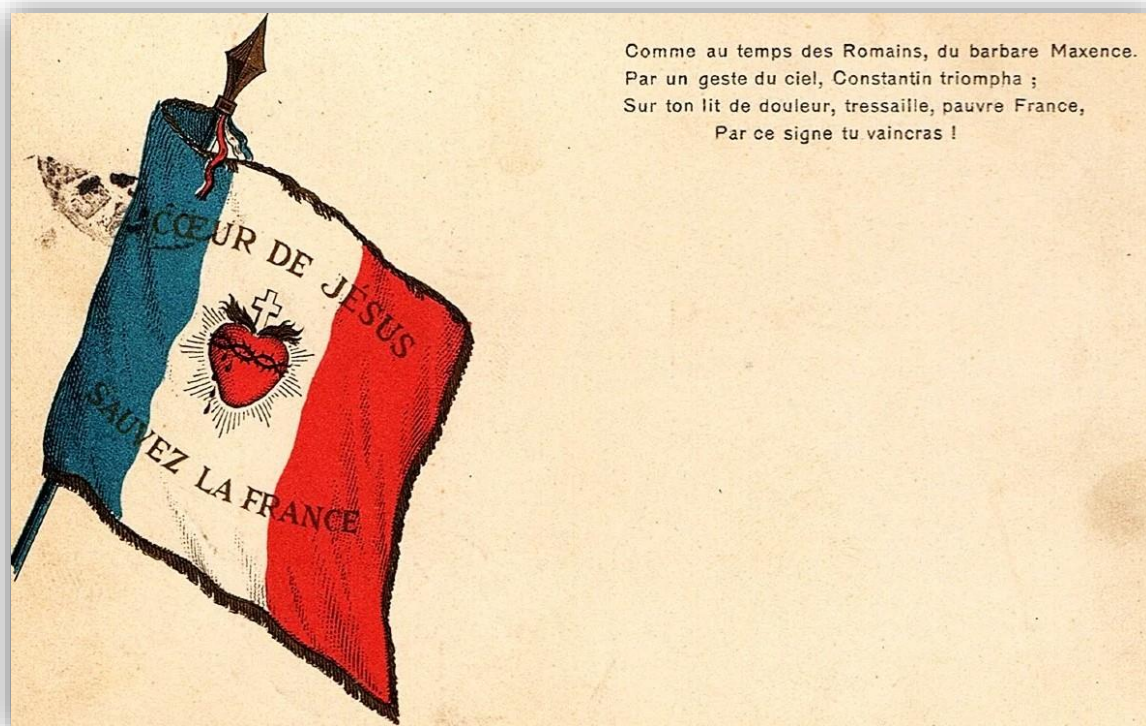
Le culte au Sacré-Cœur est bien vivant en ce début d'août 1914 et les soldats portent sur eux le scapulaire du Sacré-Cœur qui réunit, en un même symbole, deux grandes dévotions de la vie chrétienne le Sacré-Cœur et la Sainte-Vierge.

Dès ce premier mois du conflit, une Française, chez une amie à New York, se voit suggérer la confection d'un insigne « Espoir et salut de la France ». Les premiers exemplaires sortent de la fabrique Whitehead & Hoag de Newark, dans le New Jersey. A son retour en France et devant le succès de ses pièces, elle contacte la maison Augis à Lyon pour la confection d'une nouvelle série. Les autorités religieuses décident alors de bénir et d'encourager le port de cet insigne qui sera donné gratuitement aux soldats.

Il existe également différentes déclinaisons en tissu, des drapeaux, des fanions, toujours en dévotion du Sacré-Cœur. Cousus ou accrochés à l'intérieur de l'uniforme, des petits drapeaux sont censés protéger le combattant grâce à la devise « Cœur de Jésus Sauvez la France » et à la représentation du Sacré Cœur de Christ. A partir de 1915, L'Œuvre des Insignes du Sacré-Cœur a distribué à la population et aux soldats insignes et drapeaux. Pour la totalité du conflit, ces distributions représenteront douze millions d'insignes, plus d'un million cinq cent mille fanions, trois cent soixante-quinze mille scapulaires et plus de trente-deux mille drapeaux.



Le Sacré-Cœur de Jésus se déclinait aussi sous formes de cartes de "Sauvegarde du Soldat" que le combattant pouvait glisser dans son portefeuille ou dans une poche de son uniforme.



Très peu de ces objets ont été conservés à cause de la fragilité des tissus et en raison de leur caractère « non officiel » qui les a empêchés de rejoindre les musées et les salles d'honneur des unités.

Cependant, des familles d'anciens « Poilus » ont conservé certains de ces objets votifs.

Le scapulaire ci-dessous a été porté par un sergent du 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied, originaire de Salses-le-Château ; mais ce scapulaire n'a pas rempli son office, ce soldat a été tué d'une balle en plein cœur le dimanche 30 août 1914 au col de la Chipotte dans les Vosges.

Le Sacré-Cœur et la « Mater Misericordia » sont tâchés par le sang de ce malheureux sergent.



Quelle est l'origine du « Drapeau du Sacré-Cœur » de la paroisse de Salces ?

En ce début du mois de novembre 1918, quand la victoire des armées alliées a été assurée, les religieux ont invoqués l'intervention du Sacré-Cœur dans la défaite de l'ennemi et la victoire des armées françaises.

A alors été lancée l'idée de la confection du « Drapeau du Sacré-Cœur » qui serait financée par des souscriptions paroissiales et serait arboré dans toutes les églises du diocèse le jour de Noël 1918.

Le Drapeau du Sacré-Cœur dans les Eglises

Victoire ! Le Sacré-Cœur vient de couronner son œuvre en nous donnant la victoire définitive !

Pensons au Noël prochain ! Noël de gloire, Noël de reconnaissance et d'amour !

En ce jour solennel entre tous, toutes les paroisses du diocèse, selon le vœu exprimé par Monseigneur, arboreront dans leur église le Drapeau glorieux qui a conduit la France à la victoire !

De nombreuses paroisses ont déjà leur drapeau : nous en avons nommé quelques-unes ; les autres, sous la direction de MM. les Curés, ont déjà ouvert une souscription à cet effet ; à l'heure où nous écrivons ces lignes, des listes de souscription volent de main en main pour l'achat des glorieux étendards. L'élan pour le Sacré-Cœur est irrésistible !

Nous demandons que les paroisses fortunées viennent en aide à celles qui le sont moins, pour que, toutes, sans exception, puissent arborer le drapeau glorieux en la nuit de Noël 1918 !

C'est dans ce but que la souscription pour l'œuvre du Drapeau du Sacré-Cœur dans les Eglises est ouverte dans la *Semaine Religieuse*.

Catalans, à maintes reprises, vous avez manifesté une générosité inépuisable pour toutes sortes d'œuvres de propagande religieuse, offrez votre souscription ; c'est pour le Sacré-Cœur, c'est pour qu'Il Règne en France et dans le monde.

J. MARTY.

N.-B. — La maison Barréra, rue de l'Argenterie, va recevoir un dépôt de drapeaux du Sacré-Cœur de l'Œuvre de Lyon, 19, quai Tilsitt. MM. les Curés pourront ainsi faire leur choix, car tous les assortiments s'y trouveront. Il est donc inutile de s'adresser à Lyon, puisque l'Œuvre est représentée ici par l'honorable maison que nous venons de citer.

Les souscriptions pour l'œuvre du Drapeau dans les Eglises sont reçues aux Bureaux de l'Evêché.

PREMIÈRE LISTE DE SOUSCRIPTION

S. G. Monseigneur l'Evêque.....	50 »
M. le chanoine Vidalet, vicaire général.....	20 »
M. le chanoine Patau, vicaire général.....	20 »
M. le chanoine Pesqué.....	10 »
M. le chanoine J. Marty.....	10 »
M. Barréra (Perpignan).....	10 »
Un Employé des Postes (Perpignan).....	2 »
M. Leroy, secrétaire de l'Association des Agriculteurs de France au Sacré-Cœur.....	10 »

Le « Drapeau dans les églises »

Les journaux de Paris et plusieurs *Semaines Religieuses* ont reproduit le document si curieux et si important de la *Gazette de Lorraine*, dont notre *Semaine Religieuse* a donné la primeur.

M. le chanoins Gaudeau, le vaillant et vigoureux polémiste, directeur de la *Foi Catholique*, signale l'heureuse initiative de Monseigneur de Perpignan relative au Drapeau du Sacré-Cœur dans les églises et lance un vibrant appel au clergé d'entrer dans ce mouvement.

« Travaillons, dit-il, à faire arborer, pour la prochaine fête de Noël, dans toutes les églises et chapelles, un drapeau du Sacré-Cœur ».

A L'IMMORTELLE

19, Rue Mailly, 19 (Angle de la Rue de l'Ange)

PERPIGNAN

Monsieur le Curé,

A titre de réclame, et aussi pour faciliter à ma clientèle l'achat d'un Drapeau du Sacré-Cœur, je vous offre des facilités de paiement ; nos prix de vente sont les plus réduits : 180 × 150, -brodé or, gloire riche, avec couronne aux angles et l'inscription « Cœur de Jésus et Espoir de la France ». Les 3 couleurs en paille soie, brodé soie et or, franges or, hampe en deux parties.

Au comptant..... 450 francs

Avec facilité de paiement..... 465 francs

La Maison fait toutes les dimensions.

Vous pourrez le voir chez moi exposé ; une visite s'impose dans mes magasins, où vous trouverez les mêmes avantages qu'à Paris, Lyon, Toulouse, etc, soit en orfèvrerie, statues de toutes tailles, bouquets, étoffe et paillons, en un mot tout article d'Eglise et de Piété.

En attendant le plaisir de votre visite, agréez Monsieur le Curé, mes respectueuses salutations.

Ch. RIVIÈRE.

La taille standard des drapeaux proposés aux paroisses du diocèse est de 1.25m x 1.00m ; la paroisse de Salces fait l'acquisition d'un drapeau richement décoré et d'une taille de 1.80m x 1.50m.

Comme dans la grande majorité des églises du département des Pyrénées-Orientales, ce « Drapeau du Sacré-Cœur » sera arboré dans l'église Saint Etienne de Salces et béni le jour de Noël 1918.

Il le sera encore quelques Noël suivants, mais, les années passants et les souvenirs de la Grande Guerre s'estompant, ce drapeau tombera en désuétude et sera rangé dans le grenier de la sacristie où il sera complètement oublié. Il y a quelques mois il a été retrouvé par hasard, remis sans aucune précaution à même le sol : humide, moisi et avec certaines parties du tissu partant en charpie.

La paroisse de Salses, propriétaire de ce drapeau, nous l'a confié pour tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être, ce qui n'était pas du tout gagné du fait du très mauvais état dans lequel il se trouvait.

Après l'avoir laissé sécher pendant quelques semaines, nous avons contacté le Centre de Conservation et Restauration du Patrimoine Départemental qui est venu au siège de l'association pour l'examiner, le prendre en photo, le mesurer et le répertorier dans les éléments patrimoniaux du département.

Le jeudi 16 avril 2026, avec la Directrice et les restauratrices du CCRP66, deux élus de Salses et des membres de la paroisse, nous nous sommes tous retrouvés dans l'église Saint-Etienne de Salses-le-Château où le drapeau a été confié aux restauratrices du CCRP66 qui lui ont prodigué les soins minimes, vu son état, mais nécessaires pour assurer sa survie.

Après avoir reçu un nettoyage délicat et une micro-aspiration, de la main-même de la Directrice du CCRP66, il a été conditionné et emballé dans des matériaux ad hoc qui assureront son stockage dans les meilleures conditions possibles.





A l'occasion, le drapeau pourra être exposé pour un évènement ou si des personnes souhaitent le voir, mais au vu de sa fragilité il sera exposé sur un plan incliné où une seule face, à la fois, sera visible.

Une restauration complète pourrait être envisagée. Pour cela il faudrait collecter des fonds suffisants pour couvrir le coût de cette restauration qui permettrait de montrer les deux faces de ce vénérable drapeau, âgé de 108 ans, qui permettrait également et pourquoi-pas, de l'exposer à nouveau.

Sources : Archives diocésaines Perpignan

Open Edition Books. books.openedition.org

Aleteia fr.aleteia.org

Ministère de la Culture : plateforme ouverte du patrimoine.

Musée Lucien Roy 25720 Beure